

PERMIS B FORMATION CONDUITE ACCOMPAGNÉE

TARIFS AU 1er MAI 2018

Evaluation informatique (Estimation Volume Formation Pratique)	25 €
<hr/>	
➤ Frais Administratifs	85 €
➤ Supports pédagogiques	57 €
(Livre code 18 €, Livret apprentissage 12€, Livret « Mécaniques » 12€, fiche suivi 15€)	
➤ Boîtier de code individuel Digi-Quiz	27 €
➤ Forfait code valable 12 mois (collectif et/ou individuel)	205 €
➤ Redevance (passage d'examen du code de la route)	30 €
➤ Forfait 21.30 h pratiques dont leçon vérifications mécaniques (1h30) (Durée d'une leçon : 2h)	932 €
➤ RDV préalable avec parent : durée 2h	92 €
➤ RDV pédagogique 1 quand 1000 km effectués	110 €
➤ RDV pédagogique 2 quand 3000 km effectués	110 €
➤ Frais d'accompagnement à l'examen de conduite	46 €

<p>PIECES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 photos d'identité norme Carte d'Identité, - 1 attestation de recensement si 16 ans, - 1 attestation Journée Défense Citoyenneté si 17 ans, - 1 carte d'identité du candidat, - 1 ASSR 2^{ème} niveau - 1 permis AM (ex-BSR) si titulaire - 1 copie d'un justificatif de domicile <u>daté de moins de 3 mois + copie carte d'identité du parent + lettre attestant que le candidat réside chez le parent depuis plus de 3 mois.</u> - 1 enveloppe A5 + 1 timbre

Base formation à la conduite B

1 719 €

En option :

Easyweb Forfait code sur Internet (Durée 6 mois)	45 €
Module Autoroute	52 €
Module « Voyage École »	119 €
Module « Changer une roue »	19 €
Remise à niveau au code de la route gratuite pour les Parents	

Le forfait proposé contient le minimum obligatoire, au-delà du forfait 20 heures de conduite effectué, les heures supplémentaires sont facturées 46 € / heure
Exemple : pour 20h supplémentaires : coût supplémentaire : 920 €

Acompte à l'inscription : 399 Euros, puis le solde des leçons de conduite en plusieurs versements. A régler en intégralité avant passage d'examen.

Un contrat de formation sera établi entre l'élève et l'auto-école et après une évaluation initiale de départ et ce conformément à la loi.

L'heure de conduite, conformément au Référentiel d'Education à la Mobilité Citoyenne se compose de 5 minutes d'introduction au cours et de 45 à 50 minutes de conduite effective et de 5 à 10 minutes de conclusion.